



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 632-2022.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil a adopté le premier projet de règlement suivant, savoir :

Projet de règlement numéro 632-2022

Règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 320 relatif à l'entrée en vigueur du plan de la rénovation cadastrale

L'assemblée publique de consultation sera tenue le 8 mars prochain suite à l'adoption du premier projet de règlement numéro 632-2022.

CONSULTATION ÉCRITE

Étant donné l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19, une consultation écrite sera tenue.

Le projet de règlement 632-2022 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 9^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux.

**Marie-Pier Aubuchon
Directrice générale et
Greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Marie-Pier Aubuchon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de Berthier, certifie avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 9 mars entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat 9 mars 2022.

**Marie-Pier Aubuchon
Directrice générale et
Greffière-trésorière**